



# Actes

## Conférence-débat

### La frontière : une ressource pour les habitants des territoires frontaliers



COMMISSARIAT  
GÉNÉRAL  
À L'ÉGALITÉ  
DES TERRITOIRES



ile de France

# COMPTE-RENDU DE LA CONFERENCE-DEBAT « La frontière : une ressource pour les habitants des territoires frontaliers » DU 24 MAI 2016

---

**Cette rencontre sur la frontière comme ressource pour les habitants des territoires frontaliers se place dans la perspective européenne du retour des contrôles aux frontières dans un contexte de crise. Elle a réuni 150 personnes le 24 mai 2016 au Musée national de l'histoire de l'immigration, autour de l'exposition actuellement à l'affiche au Musée : « Frontières ».**

La libre circulation, objectif majeur de la construction européenne, est la réalité quotidienne des habitants et des entreprises des territoires frontaliers – il y a ainsi près de 400 000 travailleurs frontaliers aux frontières françaises. L'actualité (enjeux de sécurité, crise des migrants...) entraîne sur certaines frontières de l'Union européenne une réaffirmation de la frontière comme filtre ; mais l'ouverture des frontières reste avant tout une opportunité pour les habitants des territoires frontaliers.

Le Musée national de l'histoire de l'immigration propose une exposition sur le thème des frontières, qui prendra fin le 3 juillet 2016. Elle fait une part importante aux questions de sécurité et de gestion des flux migratoires, mais évoque également l'ouverture des frontières européennes internes. Le Musée a engagé un partenariat avec la MOT, et a accueilli sa conférence-débat 2016. Lors de cette conférence, il ne s'agissait pas d'ouvrir un débat général sur la question des frontières, mais de discuter des enjeux liés à la pratique de la frontière « ouverte » dans la vie quotidienne des territoires transfrontaliers.

Parmi les questions posées : en quoi les territoires frontaliers bénéficient-ils de l'ouverture de la frontière ? Comment concilier la libre circulation, le développement transfrontalier et la gestion régaliennne des frontières ? Quel est le rôle des collectivités locales frontalières, aux côtés des Etats et de l'Union européenne ? Quelles sont les conséquences du rétablissement de contrôles temporaires aux frontières sur la vie quotidienne des habitants et des entreprises, sur la coopération transfrontalière ? Quels sont les impacts sur la perception par l'opinion publique, de la frontière, de la coopération, de la citoyenneté transfrontalière et européenne, que la MOT appelle de ses vœux ?

## ALLOCUTIONS D'OUVERTURE

---

### **Hélène ORAIN**, Directrice Générale de l'Etablissement public du Palais de la Porte Dorée

L'Etablissement public du Palais de la Porte Dorée, qui comprend le Musée national de l'histoire de l'immigration, est ouvert au public depuis octobre 2007, et a été officiellement inauguré le 15 décembre 2014, par le président François HOLLANDE. Le musée a pour mission de rassembler, sauvegarder, mettre en valeur et rendre accessibles les éléments relatifs à l'histoire de l'immigration en France. Il contribue ainsi à la reconnaissance des parcours d'intégration des populations immigrées, notamment à la suite de conflits, dans la société française, et faire évoluer les regards et les mentalités sur l'immigration en France. C'est le seul musée national consacré à l'histoire et aux cultures de l'immigration en France. À travers l'exposition permanente « Repères », il présente deux siècles de l'histoire de l'immigration en croisant les points de vue historique, anthropologique et artistique. Le musée propose par ailleurs une programmation artistique et culturelle : expositions temporaires, conférences, concerts, cinéma, théâtre, ateliers, etc.

Entre les années 1980 et 2000, notamment avec la chute du mur de Berlin et la création de l'espace Schengen, a émergé l'idée selon laquelle le monde serait de plus en plus stable, prospère, avec la disparition des frontières entre les peuples. Cette vision utopique a été remise en cause par la réalité des déséquilibres économiques importants et des flux migratoires.

Ouvrir un Musée national de l'histoire de l'immigration était essentiel. En effet, il est possible, au sein des musées, de parler de l'histoire de « façon apaisée ». Ainsi, l'histoire de la France est inscrite dans les monuments (palais, cathédrales, mémoriaux, etc.).

La France est un des plus vieux pays d'immigration en Europe, construite avec les différentes vagues d'immigration, ce qui explique la richesse de sa culture. Le Musée national de l'histoire de l'immigration permet d'incarner les histoires d'immigration dans des récits, accessibles au grand public.

La question transfrontalière est une problématique complexe. Dans les zones transfrontalières, les mouvements migratoires sont quotidiens. L'activité transfrontalière représente des opportunités pour les collectivités territoriales et leurs habitants. Il s'agit de laboratoires d'expériences, dont peuvent s'inspirer d'autres territoires pour expérimenter les nouvelles formes de migrations et de mobilité en Europe.



## **Michel DELEBARRE**, Sénateur du Nord, Ancien Ministre d'Etat, Président de la Mission Opérationnelle Transfrontalière

La MOT et le Palais de la Porte Dorée, siège du Musée national de l'histoire de l'immigration ont engagé un partenariat depuis 2015. Pour la MOT et ses partenaires, la frontière est celle de l'ouverture et de la coopération transfrontalière, ressource pour les habitants des régions frontalières. L'actualité troublée est l'occasion de s'interroger sur cette double nature de la frontière, à partir de la vie quotidienne des territoires transfrontaliers. Plusieurs points sont à aborder au cours de la présente Conférence-débat :

Pourquoi la frontière ouverte est-elle vitale pour les habitants, les entreprises, les collectivités des régions frontalières ? Quelles sont les conséquences réelles du retour des contrôles ? Au-delà des crises récentes, comment les collectivités, les Etats, l'Europe, peuvent-elles faire évoluer ensemble leurs politiques, pour garantir à la fois la sécurité et le développement transfrontalier ?

Face aux crises multiples (crise des frontières, crise de l'Europe), l'ouverture frontalière et européenne n'est pas le problème, mais fait partie de la solution : « **Dans un monde troublé, elle est porteuse d'espoir et de solidarité.** »

**Michel DELEBARRE** ouvre le débat sur cette question : « Comment concilier le besoin d'une frontière ouverte pour les habitants des régions frontalières, avec la nécessité du renforcement des contrôles ? ».

# INTRODUCTION A LA THEMATIQUE

Anne-Laure AMILHAT-SZARY, Professeure à l'Université Grenoble Alpes



La frontière comporte de nombreux enjeux pour ses habitants. La frontière est une ressource multidimensionnelle, comme par exemple celle du marché de la sécurité, dont la croissance est de 150% par an. La frontière est une ressource territorialisée par les habitants, les entrepreneurs, etc. « **Il faut regarder les acteurs qui font la frontière, pas ceux qui la représentent.** » Les différentes images proposées par Google image avec le mot clef « transfrontalier/borderlands » changent selon la langue utilisée, montrant-là la multitude d'idées reçues sur le sujet.

La frontière américano-mexicaine est à la fois, l'une des frontières les plus fermée au monde avec des hauts barbelés, mais aussi l'une des plus ouverte. En effet, un système de files a été instauré pour faciliter le passage de travailleurs transfrontaliers, mais aussi de collégiens, de lycéens et d'étudiants mexicains qui étudient aux Etats-Unis et traversent par conséquent la frontière chaque jour.

Le tracé des frontières est issu de conflits passés et/ou de contraintes géographiques. Il constitue un enjeu majeur pour les populations car il attribue les ressources stratégiques. Les hommes ont de multiples raisons pour traverser la frontière : travail, loisirs, achats, etc. La France est un des pays européens les plus concernés par ces échanges. Quel est alors le rôle des politiques publiques ?

Le partage de la ressource transfrontalière permet, en outre, de fabriquer un tissu social, politique et économique, un terreau commun quand il y a des échanges communs mais aussi des valeurs communes. Quels sont les obstacles au fonctionnement des outils transfrontaliers ? Quels sont les outils de fabrication et d'expression de la norme ?

Les programmes INTERREG constituent-ils plutôt une chance ou un handicap ? D'un côté, il s'agit d'une chance car un budget important permet la réalisation concrète de projets transfrontaliers, mais également d'un handicap ; à trop focaliser la coopération sur les projets des collectivités territoriales ou le marché, les projets de la société civile et la dimension culturelle sont négligés.

# TABLE RONDE I - Frontières ouvertes : quels enjeux ?

Animation par **Olivier DENERT**, Secrétaire général de la Mission Opérationnelle Transfrontalière

La MOT a toujours travaillé dans un contexte continu d'ouverture progressive des frontières intra européennes sur les plan institutionnel et fonctionnel, d'augmentation des flux tous azimuts, et notamment de travailleurs frontaliers. Il existe également une multiplication de dispositifs de financements transfrontaliers et des outils juridiques de gouvernance. Ce mouvement a été globalement ascendant, malgré des cycles locaux plus ou moins différenciés et pas synchronisés. Le principe même d'ouverture des frontières, dans le sens symbolique comme dans la réalité de la vie transfrontalière des habitants a constitué une pierre angulaire. Il s'agit dans cette première table ronde d'interroger ces frontières ouvertes, comme une ressource essentielle pour les territoires frontaliers ; quels sont les enjeux pour la société civile, le monde économique, les autorités locales ? Y-a-t-il remise en cause de cette ouverture sur ces différentes frontières, quelles sont les dynamiques à l'œuvre, quels ressentis des acteurs dans leurs différents champs professionnels ?



**Marcel SCHIESS**, Secrétaire Général du Forum transfrontalier Arc jurassien (FR/CH)



À la frontière franco-suisse, le Forum transfrontalier de l'Arc jurassien favorise les rencontres citoyennes de part et d'autre et crée le débat sur le vécu de la frontière au sein même de la société civile. Ces actions permettent de lutter contre un certain sentiment anti-frontalier qui ne cesse malheureusement de s'amplifier sur le territoire.

**Olivier DENERT** demande à **Marcel SCHIESS** quelle est la situation sur le terrain de la frontière franco-suisse jurassienne et quel impact elle a dans la vie quotidienne des citoyens.

Le Forum transfrontalier Arc jurassien constitue une sorte d'exception comme association issue de la société civile, défendant la coopération transfrontalière, alors que la Suisse a aujourd'hui une position plutôt anti-transfrontalière. Le Forum transfrontalier Arc jurassien demeure un lieu de débat, composé d'un groupe de dix personnes qu'il décrit comme « bourgeois intellectuels éclairés et libres penseurs ». Il souligne une certaine crispation aux frontières, notamment perceptible avec les contrôles renforcés autour de Genève qui perturbent les flux de travailleurs.

Selon lui, les citoyens suisses ont été trompés le 9 février 2014 : les électeurs se sont en effet prononcés en faveur de la « fin de l'immigration de masse » à 50,3 %. Cette proposition vise à instaurer des quotas à l'immigration et renégocier la libre-circulation avec l'Union européenne. Un référendum sur le droit d'asile aura bientôt lieu ; les Suisses ne seront pas trompés une deuxième fois.

Il évoque par ailleurs l'inauguration du tunnel ferroviaire du Saint-Gothard le 1<sup>er</sup> juin 2016. Ce tunnel, de 57km de long, a été conçu avec un double objectif : délester le trafic routier de marchandises particulièrement dense sur cet axe qui relie l'Allemagne et l'Italie.

## Tillo MESTDAGH, Avocat, KPMG Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai (FR/BE)

Sur la frontière franco-belge, dans le domaine économique, KPMG Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai propose des services d'audit et de conseils aux entreprises sur toute difficulté frontalière. Son expérience illustre la réalité d'un marché économique transfrontalier, auquel les entreprises doivent s'adapter, trouver des solutions « ad hoc », mais où elles peuvent aussi, une fois la confiance instaurée, amplifier leur développement.



**Olivier DENERT** interroge **Tillo MESTDAGH**, avocat chez KPMG Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai, investi dans la question transfrontalière depuis de nombreuses années dans ses fonctions d'avocat qui l'ont notamment amené à travailler sur les questions de sécurité dans les espaces publics séparés par la frontière franco-belge. Quels sont les constats qui ont poussé KPMG à proposer une offre transfrontalière aux entreprises ? La situation de l'Eurométropole est-elle spécifique ou cette expérience pourrait-elle être développée ailleurs ? Quels sont les premiers résultats de l'expérience ?

**Tillo MESTDAGH** présente la situation particulière de l'Eurométropole. Le territoire franco-belge autour de Lille possède des ressources économiques importantes. Il existe des liens historiques très anciens. Le carrefour Tournai-Kortrijk est par ailleurs une frontière étatique et linguistique belge. La France est le 2<sup>ème</sup> investisseur en Belgique. On dénombre beaucoup d'activités transfrontalières et environ 160 000 passagers transfrontaliers par jour. L'agence KPMG Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai a été créée en 2008 pour répondre aux problèmes sociaux, juridiques et fiscaux multiples que les activités transfrontalières peuvent induire. Avant la création de l'agence, la solution était de faire « du shopping » pour trouver la solution qui était la plus avantageuse pour soi. Désormais, le cabinet, dans lequel travaillent des conseillers français, flamands et wallons, développe une vision globale, pour trouver la solution la plus adaptée à la question posée. Des binômes d'experts sont formés. Il y a aujourd'hui 50 collaborateurs dans cinq domaines différents. L'agence KPMG Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai aide principalement les PME, car le tissu de l'entreprenariat est constitué en grande majorité de PME, qui développent une activité de part et d'autres des frontières.

## Joël GIRAUD, Député des Hautes-Alpes, Maire de L'Argentière-la-Bessée (FR/IT)

Olivier DENERT interpelle Joël GIRAUD, Député des Hautes-Alpes, Maire de L'Argentière-la-Bessée, et Président de la commission permanente du conseil national de la montagne, pour savoir, quelle évolution il a constaté sur son territoire relatif à un éventuel durcissement des frontières et comment elle impacte le territoire transfrontalier et son fonctionnement.



Joël GIRAUD donne l'exemple d'un territoire de montagne très intégré à cheval sur la frontière franco-italienne autour de Briançon et Montgenèvre. Le Briançonnais est une région historiquement très enclavée, mais avec des débouchés, économiques et sociaux, dans lesquels le transfrontalier joue un grand rôle. Cette région fait partie du Dauphiné, rattachée à la France mais qui a conservé son autonomie complète jusqu'au traité d'Utrecht en 1713. Les habitants traversent régulièrement la frontière pour aller en Italie, mais aussi pour rejoindre la région de Grenoble ; en effet, la liaison ferroviaire la plus rapide est le TGV via la gare d'Oulx et le tunnel du Mont-Cénis. De plus, la route française est coupée durablement à cause des risques d'éboulements. Des mesures de contrôle systématique ont été remises en place, ce qui génère de longues files d'attentes et rallonge le trajet entre la France et l'Italie de trois à quatre heures. De même, les trains voient leur temps de trajet s'allonger de 40 minutes le temps de contrôler tous les passagers, occasionnant l'exaspération de la population.

Il soulève par ailleurs une conséquence induite par la « Loi renforçant la lutte contre le crime organisé, le terrorisme et leur financement » adoptée le 26 mai 2016, qui prévoit le rétablissement d'une autorisation de sortie du territoire pour tous les mineurs : « les conséquences seront dramatiques sur ce territoire où de nombreux mineurs, notamment élèves et lycéens, franchissent chaque jour la frontière pour leur scolarité ». La remise en vigueur des autorisations de sortie du territoire pour les mineurs habitant dans une région transfrontalière risque de compliquer leurs déplacements ; franchir la frontière est en effet une réalité quotidienne pour eux, notamment dans le cadre de leurs études ou de leurs loisirs. Même si la nécessité des contrôles a été affirmée, les conséquences sur les bassins de vie locaux sont à prendre en compte.

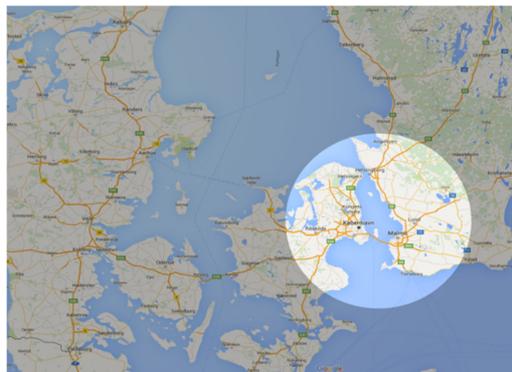
## Thomas STEFFENSEN, Chef du Secrétariat d'Øresunddirekt (SE/DK)

Olivier DENERT demande à Thomas STEFFENSEN, Chef du Secrétariat d'Øresunddirekt, centre qui propose de l'information sur les conditions et les possibilités d'emploi de l'autre côté de la frontière, de présenter en quelques mots sa région transfrontalière ; l'ouverture totale de la frontière a été remise en cause au sein de l'Øresund, jusqu'alors un modèle en matière d'intégration transfrontalière d'un bassin de vie. Quelles sont les conséquences au quotidien des restrictions de circulation transfrontalière ? La situation peut-elle se pérenniser et qu'elles peuvent être les conséquences à terme sur le territoire de l'Øresund ?

Le territoire de l'Øresund (danois : Øresund, suédois : Öresund) est un détroit entre le Danemark et la Suède, plus précisément entre l'île danoise de Seeland et la province suédoise de Scanie. Le détroit a donné son nom à la région de l'Øresund, regroupant la Scanie et le Seeland, reliées entre elles par le pont de l'Øresund. L'Agence Øresunddirekt a pour objectif de minimiser l'incertitude, de collaborer avec les autorités des deux pays et de fournir des informations détaillées aux citoyens qui souhaitent travailler de l'autre côté de la frontière (questions sur le système de santé, les bénéfices sociaux, les impôts, etc.).



Entre le Danemark et la Suède, le pont de l'Øresund permet une liaison très rapide entre les deux pays, générant d'importants flux frontaliers (50 000 passages par jour). Or le rétablissement de contrôles frontaliers systématiques depuis janvier 2016 a des conséquences très perturbantes avec un doublement des temps de parcours. Sur le long terme, une décroissance des flux, déjà constatée depuis l'instauration des contrôles, risquerait de remettre en cause l'intégration du territoire et aurait des effets très négatifs en matière de repli sur soi des populations.



**Anne-Laure AMILHAT-SZARY** remarque que la question des coûts engendrés par le rétablissement des contrôles aux frontières est récurrente. La frontière est très souvent considérée comme le laboratoire d'une action publique réversible.

**Olivier DENERT** demande aux intervenants si le rétablissement des contrôles constitue un facteur négatif dans la perception des frontières et un impact économique pour la vie économique.

**Marcel SCHIESS** explique que, pour l'heure, les contrôles à la frontière franco-suisse ne lui semblent pas trop sévères, sinon il y aurait le risque d'un blocage total. Les flux de transfrontaliers, en particulier les travailleurs français qui travaillent en Suisse sont arrivés à saturation et génèrent un déséquilibre. Une économie dérégulée est non soutenable.

**Tillo MESTDAGH** souligne que concernant les contrôles douaniers, il est impossible de contrôler tous les automobilistes. Au niveau de l'Eurométropole : les contrôles génèrent un retard important et des embouteillages denses, ce qui a un effet direct sur les activités industrielles.

## Débat avec la salle



**Alexandre MOINE**, Président du Forum transfrontalier Arc jurassien demande à **Tillo MESTDAGH** si, sur l'espace de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai, il y a des projets en collaboration avec la société civile sur ces questions ? **Tillo MESTDAGH** répond qu'il existe des associations très dynamiques avec beaucoup d'interactions sur sa frontière, mais qu'il reste beaucoup de travail à faire sur ces questions de l'implication de la société civile.

**Jean-Baptiste SCHIBER**, Chargé de coopération et réseaux transfrontaliers à Strasbourg Eurométropole, fait remarquer que depuis le rétablissement des contrôles à la frontière franco-allemande, le chiffre d'affaires des commerces à Kehl a baissé de 30%, ce qui pour une population de 30 000 habitants est désastreux.

**Christian DUPESSEY**, Président d'Annemasse Agglo et Maire d'Annemasse, ajoute que le contrôle à la frontière franco-suisse a engendré des « situations ubuesques », des embouteillages le matin, etc. Une certaine fluidité est revenue, mais la tension persiste.

**Laurence NAVALESI**, Conseillère métropolitaine à la Métropole Nice Côte d'Azur, apporte une nuance pour la frontière franco-italienne. Il n'y a pas eu beaucoup d'impacts sur le commerce ou le tourisme suite au rétablissement des contrôles. Par ailleurs, la coopération représente un potentiel encore non exploité. D'autres facteurs freinent la coopération, comme le faible niveau d'italien des jeunes français.

# TABLE RONDE II – Quel rôle pour les politiques régionales, nationales et européennes ?

Animation par **Jean PEYRONY**, Directeur général de la Mission Opérationnelle Transfrontalière



La seconde table ronde porte sur le rôle des politiques régionales, nationales et européennes dans le développement de la coopération transfrontalière. En effet, les échanges transfrontaliers constituent pour les territoires une source de richesses qui pourrait encore croître en surmontant les différents obstacles à la coopération, qu'ils soient de nature pratique (la mobilité), linguistique (maîtrise de la langue du pays voisin) ou de nature politique (rétablissement des contrôles pour la sécurité). La MOT a toujours agi comme facilitateur d'un dialogue à multiniveaux, et dans cette perspective, **Jean PEYRONY** a successivement interrogé **Edouard JACQUE**, qui représente la région Grand Est, **Fabien PICHON**, du SGAR Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, **Michel SCHEFFER**, Vice-président de la Province de Gueldre (Pays-Bas) et **Jiří BURIÁNEK**, Secrétaire Général du Comité des Régions pour recueillir leur expérience et point de vue. Comment les régions, avec leurs nouvelles compétences (développement économique, aménagement etc.) vont-t-elles gérer les opportunités et les contraintes liées à la frontière ? Comment l'Etat déconcentré, à la fois en charge de la sécurité des frontières, et du soutien aux territoires et à leur coopération transfrontalière, parvient-il à assurer ces deux rôles ? Comment la Province de Gueldre à la frontière germano-néerlandaise perçoit-elle les menaces qui pèsent sur Schengen ? Enfin, quel est le rôle des collectivités en Europe pour maintenir la coopération face à ses défis contemporaines que sont la sécurité et la crise des réfugiés ?

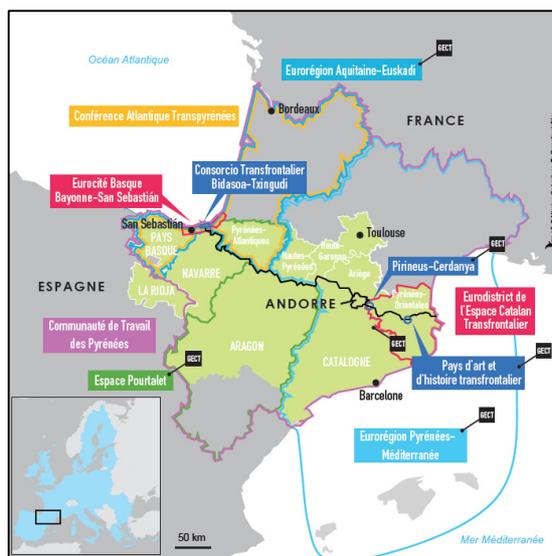
**Edouard JACQUE**, Conseiller régional, délégué aux travailleurs frontaliers, Région Grand Est (Alsace Champagne Ardenne Lorraine)



La nouvelle région Grand Est est emblématique de la réalité frontalière, étant frontalière avec 4 pays : la Suisse, l'Allemagne, le Luxembourg et la Belgique, notamment pour ce qui concerne le travail frontalier, dont **Edouard JACQUE** est en charge au Conseil régional. **Jean PEYRONY** demande comment la région, avec ses nouvelles compétences (développement économique, aménagement etc.) va-t-elle gérer les opportunités et les contraintes liées à la frontière.

20% à 25% des habitants de la région Grand Est sont impactés par les questions frontalières. Une partie de la population est exaspérée car elle se sent délaissée face aux problèmes frontaliers du quotidien, souvent liés aux questions de mobilité. Il souligne l'urgence pour les collectivités et les pouvoirs publics de répondre à cette exaspération montante et rappelle que l'une des premières missions de la plus « transfrontalière » des régions de France est de rendre possible « **le rapprochement entre les populations** ». Pour cela, il faut progresser sur l'apprentissage de la langue du pays voisin. La frontière contemporaine n'est en effet plus celle du 19<sup>ème</sup> siècle. La mobilité, c'est la prospérité en Europe, notamment au sein des grandes agglomérations. Tout le monde n'a pas accès à cette mobilité et la frustration engendrée par ce manque de mobilité peut provoquer une « extrême colère ». Ainsi, la mobilité représente un enjeu stratégique majeur. En outre, il subsiste aujourd'hui des « tracasseries administratives multiformes », même si les citoyens européens ont de plus en plus le souhait de faire des projets ensemble, de se connaître. Le monde va plus vite que les institutions ; ainsi, les organisations doivent être beaucoup plus mobiles et s'approprier le projet européen.

## **Fabien PICHON**, Chargé de mission, Préfecture de Région Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées



Le témoignage du Secrétariat Général aux Affaires Régionales (SGAR) de la Préfecture de Région Midi Pyrénées Languedoc Roussillon illustre la possibilité d'une excellente coordination des services de l'État quant aux sujets transfrontaliers sur la frontière franco-espagnole.

**Jean PEYRONY** interroge **Fabien PICHON** : L'Etat déconcentré est à la fois en charge de la sécurité des frontières, et du soutien aux territoires et à leur coopération transfrontalière. Comment concilier les deux, quels arbitrages au quotidien ?

La frontière en Région Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées est particulière, car partagée par trois Etats : la France, l'Espagne et l'Andorre, soit six régions en tout. La question est par conséquent toujours multilatérale et induit une logique de dialogue. Les Préfets des départements sont en pointe pour poser le cadre qui concilie la sécurité et la coopération transfrontalière et arbitrer au quotidien. Ils travaillent pour ce faire avec les collectivités. Sur les façades littorales, les contrôles perturbent surtout le trafic de marchandises ainsi que le tourisme.

**Michel SCHEFFER**, Vice-président de la Province de Gueldre, délégué à l'économie, l'enseignement et l'Europe (NL/DE)



**Jean PEYRONY** questionne **Michel SCHEFFER**, Vice-président de la Province de Gueldre (NL), délégué à l'économie, l'enseignement et l'Europe, sur sa Province, qui constitue une des régions transfrontalières les plus anciennes d'Europe. Comment vit-elle concrètement les menaces qui pèsent sur Schengen (question des réfugiés, de la sécurité) ?

La Province de Gueldre compte 50 passages frontaliers. Elle est surnommée le « 18<sup>ème</sup> Land allemand » en raison de ses échanges importants avec l'Allemagne. La frontière ouverte est une réalité à la frontière germano-néerlandaise, et le Rhin joue également un grand rôle dans la coopération ; il y a en effet des intérêts fluviaux avec la France (régions Grand Est et Hauts-de-France). Le degré d'intégration très élevé va de pair avec un sentiment de sécurité et de confiance partagé au sein de la population, et n'est pas impacté à ce jour par la crise de Schengen. Si les frontières devaient être fermées, l'économie de la région s'arrêterait. Cette région est un lien d'hybridation entre les autorités nationales.

**Jean PEYRONY** veut connaître les attentes de la Province de Gueldre en lien avec la présente présidence néerlandaise du Conseil de l'Union européenne. **Michel SCHEFFER** attend de l'UE « une approche pragmatique, qui fonctionne bien ». Il faut beaucoup d'ambition, un projet qui inspire les gens, tout en ayant une vision orientée vers le concret.

**Anne-Laure AMILHAT SZARY** rappelle que « plus on coopère, plus les régions frontalières sont sûres ». « La question principale est de savoir comment activer les « ressources » inhérentes et propres à chaque frontière, afin de viser un équilibre positif entre un « effet barrière » et une « nécessaire ouverture ». Dans ce contexte, « le rôle des autorités publiques est avant tout de s'assurer que la frontière ne devienne pas un lieu générant des inégalités ».

## **Jiří BURIÁNEK**, Secrétaire Général, Comité des Régions

Le Comité des Régions s'est saisi des enjeux de la coopération transfrontalière, mais aussi de la question des migrants. **Jean PEYRONY** souhaite connaître sa vision du rôle des collectivités en Europe pour maintenir la coopération face aux défis (sécurité, migrations).

La coopération transfrontalière est aujourd'hui à un point clef de son histoire. Outre l'actualité qui met le thème de la frontière sur le devant de la scène, les avancées européennes pour développer la coopération sont très importantes. Il rappelle les travaux des présidences du Conseil de l'Union européenne comme celle du Luxembourg qui a proposé la création d'un nouvel instrument juridique (pour faciliter la coopération et l'expérimentation sur chaque frontière), et la mise en place d'un groupe intergouvernemental sur la coopération transfrontalière<sup>1</sup>, ou encore les travaux de la Commission COTER du Comité des Régions qui s'est donné comme objectif d'analyser de façon systématique les impacts des législations européennes sur la coopération transfrontalière, travail qui a démarré

<sup>1</sup> Groupe en cours de constitution pour lequel la MOT tiendra le rôle de secrétariat.

sur deux thèmes majeurs : les transports et les investissements transfrontaliers. Dans ce contexte, **Jiří BURIÁNEK** regrette certains égoïsmes nationaux. Il serait nécessaire, en lien avec le Parlement européen, d'analyser ces problématiques en commençant par la question des transports. Il faut faciliter les projets d'investissements transfrontaliers en lien avec des acteurs comme la Caisse des Dépôts en France.

**Anne-Laure AMILHAT-SZARY** remarque le besoin de communication, de se comprendre, etc. Il est par ailleurs nécessaire selon elle, d'insister à l'avenir, sur la mission de coordination des institutions européennes.

## Questions de la salle



**Olivier BRUNET**, Policy officer à la Direction générale recherche et innovation de la Commission européenne, regrette que la frontière maritime n'ait pas été évoquée au cours de la Conférence-débat, alors qu'il existe une véritable coopération dans les affaires maritimes.

**Jean-Baptiste SCHIBER**, Chargé de coopération et réseaux transfrontaliers à Strasbourg Eurométropole, dénonce les abus relatifs aux travailleurs détachés ; une réglementation est nécessaire. La Commission européenne a pour projet de modifier la directive détachement du 15 mai 2014 relative à l'exécution de la directive 96/71/CE concernant le détachement de travailleurs effectué dans le cadre d'une prestation de services. C'est-à-dire qu'au bout de deux ans, le travailleur frontalier relèverait du droit du travail de l'Etat dans lequel il travaille, alors que c'est le tribunal dans son Etat d'origine qui est compétent, ce qui est illogique.

**Martin GUILLERMO-RAMIREZ**, Secrétaire général de l'ARFE (Association des régions frontalières européennes), affirme que la coopération transfrontalière représente de nombreux défis et relève d'une gouvernance multiniveaux. Il se pose la question des moyens afin d'arriver à plus d'intégration et à un meilleur soutien des gouvernements nationaux.

**Edouard JACQUE** affirme que personne n'imagine rétablir ces frontières du fait de l'importance des flux humains et économiques. Il y a une proximité nouvelle, qui induit la réinvention des structures existantes pour trouver un équilibre. « Il faut être accompagnateur de la vie des citoyens ».

### Marc ABADIE, Directeur du Réseau et des Territoires, Caisse des Dépôts

En conclusion de la conférence, **Marc ABADIE**, Directeur du réseau et des territoires de la Caisse des Dépôts, souligne l'engagement de son groupe pour soutenir la coopération : « Nous avons travaillé avec la MOT afin de recenser les projets transfrontaliers prioritaires qui pourraient mobiliser des investissements de la part de la Caisse des Dépôts ». Il rappelle la nécessité de « parler aux citoyens » par des réalisations concrètes, afin de re-légitimer l'Europe.

Le transfrontalier est important pour la Caisse des Dépôts. Il existe, en effet, des enjeux économiques très importants liés au transfrontalier. Dans cette perspective, les GECT (groupements européens de coopération territoriale) ont un rôle majeur à jouer ; le 1<sup>er</sup> GECT a été institué en France, anticipant même sur le vote de la loi. C'est une réalisation qui parle au citoyen. Il faut développer une offre concrète pour l'ensemble des citoyens. Le thème de la mobilité est fondamental. Les zones transfrontalières sont en effet des espaces de croissance et de développement. La Caisse des Dépôts a retenu un certain nombre de thématiques prioritaires au sein des collectivités territoriales : les déchets, la santé, l'environnement et la prévention des risques industriels et naturels, la biodiversité, la lutte contre la pollution. Les GECT permettent plus d'actions concrètes sur le terrain.

### Marie-Caroline BONNET-GALZY, Commissaire Générale, Commissariat Général à l'Égalité des Territoires



**Marie-Caroline BONNET-GALZY**, Commissaire générale à l'Égalité des territoires (CGET) confirme cet engagement national : « Le risque de creusements des inégalités sur nos frontières est réel. Il est indispensable de créer des communautés d'intérêt et de construire l'Europe sur nos territoires frontaliers. L'analyse des dynamiques transfrontalières et l'observation pour mener des politiques adaptées sont essentielles. Le CGET s'y emploie, et continuera de s'y employer, et nous comptons sur la MOT pour nous y aider ! ».

Il y a une véritable dynamique d'intégration avec plus de 350 000 travailleurs transfrontaliers en France, ce qui représente plus de 40% d'augmentation en 12 ans. Par ailleurs, il y a un vrai besoin de solutions concrètes face aux problèmes concrets. Ces situations provoquent des déséquilibres et de la dépendance, ainsi qu'un risque de creusement d'inégalités. L'implantation d'équipements transfrontaliers peut être une solution. « **La coopération transfrontalière, c'est faire l'Europe à nos frontières** ». La boîte à outils (dont fait partie le GECT) est encore imparfaite, bien que les dynamiques territoriales soient à l'œuvre. Ensemble, il s'agit de bâtir des solutions adaptées.

Au second semestre 2015 la Commission européenne a lancé une consultation publique sur les obstacles frontaliers persistants. La présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union européenne au second semestre 2015 a souligné l'importance de la coopération transfrontalière dans la perspective de la future politique de cohésion européenne. Ces travaux à l'initiative de la présidence

luxembourgeoise sont essentiels pour mieux définir le cadre d'intervention et compléter les initiatives nationales. Le CGET est désireux d'appuyer la MOT, en tant que centre de ressources et d'expertise, pour faciliter, conseiller et diffuser les bonnes pratiques dans le domaine du transfrontalier.

## Walter DEFFAA, Directeur Général, Direction Générale de la Politique Régionale et Urbaine, Commission européenne

**Walter DEFFAA** confirme la haute prise en compte des enjeux transfrontaliers au niveau européen, rappelant les premiers résultats de Cross-border Review, lancée à l'automne afin d'analyser les obstacles à la coopération. Il souligne également que : « **La porosité des frontières est aujourd'hui mise à mal, or elle est essentielle pour les 150 millions d'hommes et de femmes qui vivent dans nos régions frontalières, car elle touche à la mobilité** ».

La crise des réfugiés met toute l'Europe, et notamment la politique régionale de l'Union européenne et les régions transfrontalières devant des nouveaux défis d'envergure. La Commissaire européenne en charge de la politique régionale, Corina CRETU, a à plusieurs reprises encouragé les Etats membres ainsi que les régions et les villes à utiliser les programmes communautaires pour faciliter l'intégration des immigrants. Cette volonté européenne se place parfois en opposition avec la réaction des Etats membres, qui a eu - dans certains cas - pour conséquence de saper la « porosité » des frontières internes de l'Espace Schengen.

En 2015, INTERREG a fêté ses 25 ans. Depuis sa création, de nombreux résultats positifs ont été atteints. INTERREG a contribué à renforcer la confiance entre les partenaires frontaliers et à augmenter la connectivité entre eux en permettant ainsi d'améliorer la croissance et l'emploi. Il subsiste cependant de nombreux obstacles et la situation est très différenciée en Europe. La résolution de ces problèmes n'est pas tant une question de mobilisation de ressources financières, que de solutions juridiques ou administratives à trouver. L'examen de la coopération transfrontalière de la Commissaire européenne Corina CRETU repose sur trois piliers :

- **une consultation publique** sur les obstacles frontaliers persistants qui a recueilli plus de 600 réponses, notamment de France qui est le deuxième pays après l'Allemagne à avoir fait parvenir le plus de réponses.
- **des ateliers** regroupant des experts et des représentants des services de la Commission européenne. Les workshops sont organisés afin de recueillir l'expertise la plus large. Le premier workshop s'est tenu à Bruxelles en septembre 2015 et le deuxième a eu lieu en janvier dernier. Deux autres ateliers seront organisés au cours du second semestre 2016.
- **une étude** qui présentera un inventaire, de quelques 222 obstacles documentés.



Les barrières juridiques et administratives sont identifiées comme étant les obstacles les plus importants. Dans cette catégorie des obstacles, l'emploi et le marché du travail au sens large constituent une préoccupation majeure, qui s'exprime tant du côté des employés que des employeurs. L'un des points les plus fréquemment cités du côté des employés est le manque de reconnaissance de leurs qualifications de l'autre côté de la frontière. En outre, la barrière des langues et les problèmes de connectivité figurent également parmi des obstacles les plus importants. Cinq domaines politiques ont été identifiés par un groupe des services de la Commission européenne, en tenant compte de l'avis des experts participant aux workshops et de la consultation publique. Ces domaines sont les suivants : le marché du travail et l'éducation, les systèmes de sécurité sociale, les transports, la politique de planification et les services publics, l'industrie et le commerce.

**Walter DEFFAA** conclut la Conférence-débat par ce vœu : « **J'espère que ces régions démontreront que ce n'est ni le repli, ni le cloisonnement qui sont l'avenir de l'Europe, mais que c'est bien cette coopération renforcée qui est notre futur à tous.** »

**Michel DELEBARRE** remercie tous les intervenants et le public pour leurs échanges riches et engagés, et invite l'ensemble des participants à visiter l'exposition « Frontières » suite à la Conférence-débat.

-----